

Compte-rendu du conseil municipal du 4 Novembre 2025

Date de convocation: 21
Octobre 2025

L'an deux mil dix-vingt-cinq le 16 Décembre à 20 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de St Clément-sous-Valsonne, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Mme Sylvie MARTINEZ, Maire

Etaient présents : BAYET Elie, BRIDAY Denis DALIGAND Christian, CHAMBOST Myriam , JANCENELLE Aurélie, LAFAY Fabien , MACIOCIA Catherine , MARTINEZ Sylvie Maire, POLICARD Pierre ,RIVIERE Pascaline ROCHE Jérémy SONNERY Patrick

Excusés ayant donné pouvoir : GILARDON Philippe (Pouvoir à Mme MARTINEZ)

Excusés : ANDRE Laurent , DE SAINT JEAN Céline

Nombre de conseillers	
En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	13
Pouvoir :	1

1. Election du secrétaire de séance

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'un secrétaire mesdames JANCENELLE et CHAMBOST ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignées pour remplir ces fonctions

2. Présentation des demandes d'urbanisme

3. Validation du Compte rendu de conseil municipal

Accord à l'unanimité.

4. Vote de Rpqqs eau assainissement et déchets

M MARTINEZ présente les différents Rpqqs

Accord à l'unanimité.

5. Vote et délibération fixation prix nuitée hébergement urgence sinistrés extérieurs à la commune

Considérant que la mise à disposition de l'appartement d'urgence est gratuite pour les victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

Considérant que la mise à disposition de l'appartement d'urgence se fait également à titre gracieux pour les sinistrés habitant la commune.

Considérant la nécessité de fixer un tarif concernant la mise à disposition de l'appartement d'urgence pour les sinistrés extérieurs à la commune.

Vu la proposition de fixer ce tarif à 80€ par nuitée

Le Conseil municipal

APPROUVE le tarif de 80€ la nuitée pour les sinistrés extérieurs à la commune

AUTORISE Mme le Maire à signer tous les actes correspondants

Accord à l'unanimité.

6. Point Bâtiments

M DALIGAND informe les conseillers sur différents points :

- Restauration Croix en face des jeux de boules devis à 12 178 €
- Réalisation d'un devis concernant la mise en place d'une alarme pour la mairie
- Réalisation d'un devis pour les travaux de réparation des barrières au niveau du pont du Moulin Loy

7. Point Voirie

M SONNERY informe le conseil que les travaux de réfection de la rue centrale devraient attaquer le 12 Novembre avec une fin de la première phase avant les fêtes.

Des devis ont été demandés pour faire installer des supports pour les banderoles dans la rue centrale ils seront présentés prochainement.

8. Point école communication

Mme MACIOCIA informe qu'il y a actuellement 82 élèves.

L'école souhaite prolonger le projet vélo et renouveler la convention avec l'intervenante.

Accord à l'unanimité.

Mme MACIOCIA présente différentes demandes de l'école concernant le remplacement d'une partie du mobilier et la mise en place d'une alarme anti intrusion.

9. Présentation projet renouvellement des banderoles des classes

Un devis est présenté concernant le renouvellement des banderoles utilisées pour la fête des classes.

Accord de principe à l'unanimité.

10. Questions Diverses :

- Mme MARTINEZ informe que suite aux nouvelles modalités de calcul, la contribution de la commune au centre de loisir intercommunal est en baisse

- Une demande est présentée concernant l'éclairage nocturne du terrain de tennis. Cette question sera étudiée prochainement.

Madame le Maire lève la séance à 22h34